



**FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE
DE LA METALLURGIE**

9 rue Baudoin – 75013 PARIS

tél. 01 53 94 54 00

fax. 01 45 83 78 87

contact@fo-metaux.fr

PRESSE - INFORMATION

Métallurgie : Négociation salariale sur le barème des Ingénieurs et Cadres

La négociation sur le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres s'est tenue, comme nous l'avions annoncé dans notre communiqué du 19 décembre, le 21 décembre après-midi.

Il n'y a pas eu d'accord conclusif, une deuxième séance de négociation aura lieu le 25 janvier 2012.

Pour FO Métaux, cette négociation est importante, car elle donne la tendance du patronat de la métallurgie (UIMM) aux futures négociations qui auront lieu dans les entreprises, pour les salaires réels et dans les départements, pour les minima conventionnels.

Tenant compte des éléments économiques et des prévisions inflationnistes, FO a revendiqué une augmentation à 30 716 euros pour l'indice 100 de la première grille, soit 3 % d'augmentation pour tous les indices et grilles.

L'UIMM a proposé 1,7%. Face au refus des organisations syndicales, une deuxième séance de négociation aura donc lieu le 25 Janvier 2012.

FO Métaux souhaite que l'UIMM se rapproche de sa revendication. Un accord est possible. Le patronat doit démontrer et confirmer qu'il souhaite toujours rendre attractifs les métiers de la Métallurgie y compris en motivant la population des Ingénieurs et Cadres.

Paris, le 22 décembre 2011

Contact :

Frédéric HOMEZ : Secrétaire Général - 01.53.94.54.00